

Le CCAS de Besançon recrute

Pour la Direction de l'Autonomie, service Résidence Autonomie, des agents temporaires de permanence (contrats de type horaire renouvelables selon les besoins en remplacement) pour assurer par une présence continue au sein de chaque établissement, la sécurité des personnes et des locaux.

• **Missions :**

- ✓ Veiller au bien être des personnes en assurant une présence constante et en faisant preuve d'une prise en charge bienveillante adaptée à la situation
- ✓ Prendre en compte les consignes transmises et consigner par écrit tous les évènements significatifs de la nuit
- ✓ Accompagner et écouter les résidents : rester disponible pour les aider dans les actes de la vie quotidienne sur instruction du chef d'établissement.
- ✓ Connaitre les procédures d'alerte
- ✓ Savoir évaluer le degré d'urgence des situations et enclencher les procédures établies
- ✓ Assurer ponctuellement des animations le dimanche

• **Profil :**

- ✓ Etudiant
- ✓ Capacités relationnelles avérées
- ✓ Autonomie, organisation, réactivité
- ✓ Connaissance des principes de base de la relation d'aide
- ✓ Savoir rendre compte
- ✓ Sensibilisation à la sécurité
- ✓ Les formations AFPS et Sécurité incendie seraient appréciées

• **Conditions particulières :**

Travail les nuits de 18h à 8h, et en journée les dimanches et jours fériés de 7h45 à 18h15

Pour plus de renseignements, contactez Mme **CHAUVEAU-MOUTENET-Valérie**, référente RH : au **03.81.41.21.40**.

Vous pouvez postuler en ligne ou par courrier (cv+ lettre de motivation – réf. CDD agents de permanence) à l'adresse suivante :

Ville de Besançon
Direction Emplois et Compétences
Service Emplois et remplacements
2 rue Megevand
25034 BESANÇON Cedex